



ASSEMBLEE GENERALE DU RESEAU DES JEUNES POUR LES FORETS D'AFRIQUE CENTRALE

DOUALA, REPUBLIQUE DU CAMEROUN, OCTOBRE 2008

COMMUNIQUE FINAL

Conformément à l'une des recommandations de l'atelier sur les perspectives de mise en œuvre de la réforme de la CEFDHAC tenu à Douala du 21 au 22 mai 2008, l'Assemblée générale du Réseau des Jeunes pour les Forêts d'Afrique Centrale s'est tenue du 30 au 31 octobre 2008 à l'Hôtel SERENA PALACE à Douala, en République du Cameroun.

Y ont pris part les représentants des jeunes membres du REJEFAC de la République Démocratique du Congo, du Tchad, de la République du Congo, du Rwanda, du Burundi, de la République Centrafricaine, du Gabon et du Cameroun, la représentante de l'administration camerounaise (Ministère de l'environnement et conservation de la nature), les représentants de la GTZ et de l'agence de facilitation (UICN).

L'objectif de cette Assemblée générale était de favoriser la gestion durable et équitable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale à travers la participation des réseaux spécialisés de la CEFDHAC au comité de pilotage de la COMIFAC.

De manière spécifique, il s'est agi :

1. D'adopter les textes juridiques du REJEFAC, à savoir les statuts, le règlement intérieur et le code de conduite ;
2. De finaliser et adopter le plan d'action 2009-2011 et la feuille de route du réseau;
3. De mettre en place un comité de coordination sous régional et de définir le mécanisme de représentation du réseau au sein du comité de pilotage de la COMIFAC.

La modération était assurée par Monsieur Thomas Fondjo, chargé de l'unité CEFDHAC à l'UICN.

LA CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture a été présidée par Madame YAPPELE BESSEM, coordinateur des activités des jeunes sur l'environnement au ministère de l'environnement et protection de la nature, représentante du gouvernement Camerounais. Cette étape a été marquée par trois allocutions :

- Le mot de bienvenue de Madame Marie TAMOIFO NKOM , Coordinatrice du REJEFAC ;
- Le mot de Monsieur Kenneth ANGU ANGU, représentant du Chef Programme p.i du Bureau l'UICN-PACO au Cameroun ;
- Le mot de Monsieur BIHINI WON WA MUSITI, consultant régional de la GTZ, représentant du bureau Franco-Allemand au projet GTZ d'appui à la COMIFAC.

1. Dans son mot de bienvenue, Madame Marie TAMOIFO NKOM a rappelé que le REJEFAC, qui totalise d'ici peu ses deux ans d'existence, manquait jusque là des textes juridiques et un plan d'action susceptibles de lui permettre son fonctionnement. Ce qui ne lui a pourtant pas empêché d'être actif à travers des actions dans chacun des pays membres et au niveau de la coordination. Elle a par ailleurs invité les jeunes à profiter de cette rencontre pour enrichir les textes légaux du réseau des jeunes et son plan d'action 2009-2011, tout en remerciant l'IUCN pour sa facilitation et la GTZ pour son appui financier.

2. Dans son allocution, M. Bihini a souligné l'attention particulière que la GTZ accorde à la mise en œuvre de la réforme de la CEFDHAC, en particulier dans la mise en place de ses organes. En effet, l'intérêt de la GTZ à travers l'appui à la COMIFAC s'exprime en faveur de l'importance de l'Assemblée générale du REJEFAC en vue d'actualiser son plan d'action et de mettre en place ses structures légitimes, en désignant son représentant au sein du comité de pilotage de la CEFDHAC. Ainsi, la GTZ souhaiterait que les résultats de cette assemblée générale contribuent à une implication considérable des jeunes dans la mise en place du plan de convergence. Pour cela, il a invité le REJEFAC, non seulement à avoir des textes, mais également à faire une adéquation entre le plan de convergence de la COMIFAC et son propre plan d'action. Enfin, le représentant de la GTZ a invité les jeunes à s'impliquer efficacement dans les fora nationaux, où ils devront participer de façon active, avec un mandat qui sortirait de cette assemblée générale.

3. Après avoir souhaité la bienvenue à cette Assemblée Générale Extraordinaire du Réseau des Jeunes pour les Forêts d'Afrique Centrale, Monsieur Kenneth ANGU ANGU a rappelé l'importance que l'UICN et ses partenaires accordent à l'implication des jeunes dans la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale. Il a par ailleurs souligné les motivations majeurs qui ont concouru à l'organisation des présentes assises, qui répondent au besoin manifesté lors de la rencontre de mai dernier à Douala en marge de la réforme de la CEFDHAC. C'est ainsi que l'assemblée générale du REJEFAC venait donc à point

nommé, car elle permettait aux jeunes de finaliser les textes juridiques et le plan d'action 2009-2011, d'échanger des expériences, d'explorer les pistes de financement des activités des jeunes, et enfin de légitimer le représentant du Réseau au sein du Comité de pilotage de la CEFDHAC. Il a enfin manifesté le vœu d'aboutir, au terme de ces assises, à des recommandations et des engagements concrets de tous les jeunes impliqués dans la gestion des ressources forestières, desquels dépend énormément la mise en œuvre de la réforme de la CEFDHAC.

4. En ouvrant les travaux, Madame YAPPELE BESSEM, coordinateur des activités des jeunes sur l'environnement au ministère de l'environnement et protection de la nature, représentante du gouvernement Camerounais a souhaité un agréable séjour au Cameroun à tous les participants, tout en les invitant à un travail bien fait.

LES EXPOSES

Deux exposés ont été présentés au cours de ces travaux :

I. Le premier exposé à trois volets a porté sur la présentation de l'économie des textes juridiques qui régissent le fonctionnement du REJEFAC, à savoir les statuts, le règlement intérieur et le code de bonne conduite. Il a été présenté par Monsieur Moïse YAMKAM, consultant.

II. Le deuxième exposé a été présenté par Monsieur Bihini Won wa Musiti de la GTZ, et portait sur les grandes orientations définies en marge de la réforme de la CEFDHAC. Il s'est également appesanti sur l'organisation des fora nationaux ainsi que sur le programme y afférent. Enfin, il a présenté le draft du plan d'action 2009-2011 du REJEFAC.

Ces deux exposés ont fait l'objet des discussions intenses et pertinentes entre les participants. De ces échanges, il est ressorti :

1. Au niveau du premier exposé des amendements à apporter sur les textes juridiques régissant le fonctionnement du REJEFAC, à savoir les statuts, le règlement intérieur et le code de bonne conduite et leur adoption;
2. Au niveau du deuxième exposé l'enrichissement du plan d'action 2009-2011 et son adoption (cf. copie en annexe).

Les participants ont mis en place le bureau de la coordination du REJEFAC, qui se présente comme suit :

Coordination : Cameroun, en la personne de Madame Marie TAMOIFO Nkom.

Coordinateur adjoint : Gabon, en la personne de M. Séraphin EKEMI

Secrétaire Général : RDC, en la personne de M. King LOKOFE

Secrétaire Général Adjoint : RCA, en la personne de M. Yves Delor MOUSSA

Chargé de communication : Rwanda, en la personne de M. Bonaventure MANIRAKIZA

Trésorier : Tchad, en la personne de Mademoiselle Suzanne LOUMOUDA

Le président du collège des commissaires aux comptes a été élu, en la personne de Monsieur Arsène GUELELE de la République du CONGO.

Les participants ont également désigné des responsables des différents axes thématiques, dont la composition se présente comme suit :

AXE I. Gouvernance forestière et environnementale : RCA, point focal MBOLINANI Lewis

AXE II. Changement climatique et désertification : Tchad, point focal MAHAMAT MASE

AXE III. Aménagement des écosystèmes et reboisement nationaux et sous régionaux : BURUNDI, point focal Astère NDUWAYO

AXE IV. Conservation de la diversité biologique : Cameroun, point focal

AXE V. Énergie renouvelable et économie verte : RDC, point focal Jean Paul IKOKA

AXE VI. Développement des activités alternatives et réduction de la pauvreté : Rwanda, point focal Etienne HAGUMIMANA

AXE VII. Renforcement des capacités, participation des acteurs, information et formation et reboisement : République du Congo, point focal Arsène GUELELE

AXE VIII. Recherche et développement : Gabon, point focal MOUDOUNGA

AXE IX. Coopération régionale et partenariat : Coordination régionale

AXE X. Évaluation des projets : Coordination régionale

AXE XI. Genre : Burundi, point focal Isaac

La coordinatrice régionale a été désignée comme représentante du REJEFAC dans le comité de pilotage de la CEFDHAC.

LES RECOMMANDATIONS

A l'issue des travaux, les participants à l'assemblée générale ont formulé les principales recommandations suivantes :

- Que les participants à cette assemblée générale fassent la restitution des résultats de cette importante rencontre dans leurs pays respectifs afin d'enclencher le mécanisme de représentativité du REJEFAC au sein des fora nationaux;
- Que les partenaires apportent leur soutien au REJEFAC dans la mise en œuvre du plan d'action élaboré.

- Que le REJEFAC soit intégré comme groupe thématique forêt au sein de l'Union Panafricaine de la Jeunesse Africaine (UPJ), après avoir participé en tant qu'observateur au 2^{ème} congrès ordinaire de celle-ci organisé du 29 août au 1^{er} juillet 2008 à Brazzaville, République du Congo.

En fin, les participants remercient le gouvernement de la République du Cameroun, ainsi que les partenaires financier et technique, la GTZ et l'UICN en particulier, pour avoir favorisé la tenue de l'assemblée générale extraordinaire du Réseau des jeunes sur les Forêts d'Afrique centrale.

Fait à Douala, le 31 octobre 2008

Les participants